

PIERRE BONNAFÉ

## LES FEMMES, GROUPE SOCIAL DANS UNE PAYSANNERIE CONGOLAISE

Le but de cette contribution est de dégager les méthodes d'approche, qui m'ont permis d'aborder l'étude d'une paysannerie africaine – terme qui ne vaut qu'à l'époque moderne – tout spécialement du groupe des femmes en faisant partie. Cette mise à jour a supposé des conditions théoriques et pratiques, concernant leur description.

J'étais parti faire une enquête d'anthropologie politique sur ce sous-groupe de 12 000 habitants aujourd'hui (*kukuya*) à l'intérieur du grand groupe *teke* <sup>(1)</sup>. Les événements politiques consécutifs à la chute du régime F. Youlou en 1963 m'amenèrent à modifier mon optique pour m'intéresser aux mouvements de jeunes créés alors <sup>(2)</sup>. La conjoncture jetait une lumière très crue sur les antagonismes locaux entre aînés et cadets et éclairait en retour leur histoire passée. Les trois années d'enquête que je fis furent consacrées d'abord à approfondir cette perspective.

Mais deux évidences s'imposèrent peu à peu. D'abord un tel cadre laissait à l'écart les femmes – une moitié de la population très homogène en majorité. Ensuite, l'activité et la reproduction

1. Je remercie tous les habitants de la Terre Enkou et mon interprète Pascal Ngangoue.
2. Regroupés sous le sigle JMNR : Jeunesse du Mouvement National de la Révolution.

de ce groupe tenaient une place décisive dans celles de l'ensemble de cette formation régionale. Dès lors, la reconstitution du passé consista à marquer des étapes principales, où la même analyse méritait d'être expérimentée. La structure de vision la plus correcte me parut être d'associer le cas des femmes à celui des dépendants (esclaves, clients, cadets pauvres) à chaque période. On sortait ainsi d'un modèle décrivant les seuls pôles de domination comme moteurs de la temporalité sociale. Mais il ne suffisait pas de le vouloir, il convenait d'en trouver quelques moyens sociologiques <sup>(3)</sup>.

### **Le travail et la production entre 1960 et 1967**

L'histoire antérieure racontait comment des dispositifs de domination successifs – transformés par l'action de la traite externe (esclaves, puis produits) <sup>(4)</sup> – avaient été mis en oeuvre par une aristocratie tributaire en voie de centralisation, de 1750 environ jusqu'à la colonisation. Les extorsions de surtravail s'étaient concentrées sur les dépendants, dont les femmes. Pour répondre aux besoins du système marchand, des notables avaient accru leur main-mise sur l'énergie humaine locale. Les colonisateurs n'avaient fait par la suite qu'accentuer cette orientation en établissant l'Etat et le marché national. La création d'un paysannat axé sur le développement des cultures de rente en 1930 représenta le moment décisif où les hommes furent dirigés vers les cultures de rentes et les femmes rejetées vers le secteur vivrier. Ce bref rappel est nécessaire simplement pour saisir les données économiques recueillies : elles sont l'héritage de cette tradition au moins bi-séculaire.

#### *Le secteur vivrier féminin*

Comme l'avait fait sur place le géographe B. Guillot, dont l'enquête précéda la mienne, je procédai, en reprenant ses résultats, à une collecte de matériaux sur les types de champs cultivés

3. Ma recherche s'est ainsi fondée sur l'interdisciplinarité en faisant appel aux disciplines suivantes : géographie (B. Guillot), socio-histoire (J. Vansina et M.-Cl. Dupré), linguistique (C. Paulian).
4. Vansina J., 1973 : 247-275.

par les paysannes <sup>(5)</sup>. Ceux-ci offraient une excellente matière, permettant de reconstituer les successions de cultures pratiquées en savane sur des parcelles et les techniques utilisées. Cette méthode mérite réflexion, car l'ethnologie et l'anthropologie économique se sont sans doute trop peu interrogées sur la source d'une bonne part de leurs informations, les présentant souvent comme des données empiriques, miraculeusement réunies ou encore les enserrant dans le réseau d'une théorie qui leur est complètement extérieure. On obtient ainsi non une théorie, mais une véritable abstraction ! Or, les femmes avaient déjà une expérience irremplaçable de leurs activités et une conception de leur nature. De même qu'il s'est révélé bien difficile d'étudier une langue sans accepter de la savoir à quelques degrés, de même ce serait une gageure d'ignorer le fruit des pratiques féminines agricoles. La théorie n'a pas à se fondre dans le réel, sinon elle serait inutile, mais elle ne peut viser qu'à simplifier une réalité déjà élaborée. A coup sûr, les femmes étaient porteuses d'énergie et d'information !

C'est avec cette idée que je les ai interrogées, à leurs rares heures de loisir, sur la marche et la composition de leurs associations d'entraide agricoles, destinées à assurer leur production annuelle (manioc, arachides, tarots, patates, courges...). La démarche me permit de voir que leur coopération, malgré son déclin, reposait sur une organisation souple de compagnes, parentes par alliance consanguines ou amies <sup>(6)</sup>.

J'eus encore affaire à elles, lorsque je voulus estimer approximativement leur travail nécessaire moyen, dans le secteur vivrier, notion indispensable à l'exploitation de tout système social. L'expérience me fit observer, lorsqu'elles avaient le temps de me répondre, qu'elles considéraient ma question comme tout à fait justifiée, alors que de nombreux sociologues ou économistes restent à convaincre de son bien-fondé <sup>(7)</sup>. Combien aurait-il fallu de temps par semaine à une femme seule pour assurer sa

5. Guillot B., 1978 : 49-101.

6. Guillot B., *op. cit.* : 54-55.

7. La notion n'aurait eu de sens qu'à partir du capitalisme ou de la petite production marchande !

reproduction par le travail agricole ? Nous parvînmes à une vingtaine d'heures <sup>(8)</sup>. Le reste était du surtravail agricole, dont elles ne voyaient pas la couleur. Une fois déduite la reproduction d'une petite fille inactive, je pense qu'on peut l'évaluer à une quinzaine d'heures. Les paysannes en avaient une certaine conscience globale malgré leur tendance à conserver une vision encore indivise de leur foyer, famille, lignage – surtout pour toute sa part non marchande, qu'on pourrait dire domestique. A cette date, elles faisaient peu de cultures de rente et ne revendiquaient avec force qu'une contribution financière de leur mari, qui leur permettrait de pourvoir à leur entretien et à celui de leurs enfants. Mais ce n'était qu'une redistribution minime.

Enfin, on aurait tort de tirer de leur retard technologique (utilisation de la houe et de techniques anciennes) des conclusions indues. Il tient très souvent, sinon presque toujours, à l'investissement par des hommes des « nouveautés » techniques <sup>(9)</sup>. On ne saurait rien en conclure de qualitatif sur leur mode d'organisation sociale. Ainsi leur système d'entraide agricole est un remarquable exemple d'échange de travail sur une base égale, mais il ne fait pas pour autant disparaître toute exploitation. Disons qu'il maintient les femmes à une place subordonnée dans leur système social. Peu d'activités d'hommes pouvaient offrir le même modèle avant la colonisation : agriculture, chasse, artisanat étaient traversés par des relations bien plus inégalitaires. Encore faut-il parler avec des femmes pour le constater.

### *Le secteur marchand masculin*

L'unité de base territoriale intègre 700 à 800 personnes, comprenant quatre ou cinq ensembles économiques véritables : l'ensemble constitue la « terre ». Sa surface renferme le terroir féminin en savane et les champs des hommes <sup>(10)</sup> (tabac, haricots, pommes de terre), situés en forêt. Beaucoup plus dispersés,

8. Voir aussi Guillot B., *op. cit.* : 57 sq.

9. La vraie nouveauté technique fut en réalité très maigre ! Il s'agit plutôt de nouvelles ouvertures en biens commercialisables.

10. Guillot B., *op. cit.* : 71-77.

ils correspondent à une coopération bien moindre. Toute l'orientation de leur secteur est marchande. Son parcellaire est plus anarchique et le renouvellement du sol qu'il assure, moins satisfaisant. L'appropriation des champs est bien plus serrée et conflictuelle que celle des paysannes, les bosquets étant un lieu de compétition : on ne s'étonnera pas si les contradictions les plus aiguës sont d'abord nées entre petits producteurs, placés dans une agriculture de marché. De là les ruptures entre aînés et cadets. Les femmes, agricultrices expérimentées, ont souvent été sollicitées pour la mise en culture de ces champs, faite à la houe, alors que la machette demeurait l'outil essentiel des hommes. La charge de travail nécessaire moyen par homme équivaut à peu près à la moitié de celle des femmes.

Sur les mêmes unités, mon objectif a été de mener une double analyse. L'examen des technique a montré que le sexe et l'âge étaient le support social de la division du travail et de la qualification élémentaires <sup>(11)</sup> dans des ensembles caractérisés par la prédominance de l'énergie humaine dans les activités. Cette optique conduit au type de contrôle social requis par ces conditions. Inversement, on s'est attaché à démonter les rouages des rapports sociaux, établissant trois niveaux d'extorsion : patriarcal ou domestique, lignager, économique externe. Malgré le poids de la dernière, en 1967, le second continuait de dominer localement les Terres rurales.

De l'agriculture, on doit passer à toute l'économie d'un tel territoire. Une part énorme des travaux domestiques revient aux femmes à cette date. Leurs tâches, plus dures que celles des hommes, exigent de 60 à 65 heures hebdomadaires alors que l'équivalent du travail nécessaire moyen des hommes <sup>(12)</sup>, représente une trentaine d'heures. A l'époque, la plupart des travaux féminins restent non marchands (moins d'un dixième des revenus en tabac, la première culture commercialisable).

11. L'énergie humaine est mise en oeuvre par une force de travail non spécialisée de manière permanente, sinon par division et qualification élémentaires.

12. Guillot B., *op. cit.* : 108.

Telles sont les grandes lignes sociologiques qu'on peut tracer alors. Ma conviction est que le sort des femmes n'est pas à saisir comme substantiel, sinon dans les diverses idéologies de la société ou de la recherche, mais comme relation au reste de leur formation sociale. Ces grandes lignes commandent le reste de la description.

### *L'appropriation lignagère dans une terre*

Un vieux proverbe affirmait : « la terre n'est pas libre... », démontrant à merveille l'imbrication spatiale des réseaux sociaux. Il fallait comprendre la terre réelle, celle qui fructifie, et la terre lignagère, composée de personnes. Pour entrer dans cet édifice institutionnel, je n'ai pas trouvé de voie plus sûre que d'adopter les cadres proposés par les gens eux-mêmes. Tous ou presque avaient en commun le souci de ne raisonner que par groupes et l'habitude d'avoir une vue dynamique de leur organisation parentale, mérites sociologiques qui n'étaient pas minces <sup>(13)</sup>.

Le résultat fut une charte de l'organisation lignagère, développée surtout par des aînés, qui exposait fort exactement les normes en vigueur, agrémentées de cas concrets. On pouvait la qualifier de système lignager double : filiation matrilineaire s'équilibrant avec des droits forts au lignage paternel, héritage utérin, droits partagés sur les enfants. De toute façon, cette vision dominante mettait en lumière crûment la ségrégation des sexes et leur forte inégalité au profit des hommes. Des chefs et des aînés de lignage détenaient les prérogatives à tous les échelons hiérarchiques. L'idéologie de la sorcellerie en faisait un monopole quasi légitime entre leurs mains, les autorisant à manier à leur gré les accusations. La possession orale (« je mange de plein droit mon neveu utérin et ma nièce ») en scellait la clé.

Je dois résumer un paysage très compliqué en quelques phrases. Le système des lignages semblait alors décroché de la production de biens immédiate. Mais il conservait toute sa

13. Partir de ces deux principes permet une vigoureuse critique de bien des descriptions ethnologiques des systèmes parentaux.

puissance à l'aide d'un double levier : d'une part, des chefs s'approprièrent l'énergie humaine globale des dépendants (les chefs lignagers), d'autre part des aînés assumèrent des rôles de direction du travail dans les hameaux (les chefs résidentiels) au nom de leur lignage. Cette seconde fonction assurait le relais avec la production immédiate.

Toute cette capacité de socialisation était aux mains de la strate d'aînés en deux sens différents : détenteurs des postes supérieurs et, plus largement, sortis de la catégorie des cadets (en ce deuxième sens, tout homme cadet devenait un jour aîné, en bénéficiant de ses prérogatives sur les femmes). Il faut avoir suivi quelques rituels judiciaires, quelques cures thérapeutiques, quelques conflits avec le voisinage pour savoir combien enfants et femmes y étaient de parfaits sujets face aux coalitions évoquées.

Un supplément d'enquête m'a fait ressentir que les femmes, rejetées arbitrairement du côté des « mauvais génies » et de la sauvagerie dès qu'elles exprimaient leur désaccord, ont choisi souvent de tirer parti de cette séparation <sup>(14)</sup>.

### *L'orientation des alliances matrimoniales dans une terre*

Achevons le proverbe *kukuya* énoncé sur la terre : « ... la femme n'est pas libre non plus ». Selon des modes d'investigation qui m'avaient été transmis en sociologie, j'ai choisi de retenir un cadre de définition portant sur 300 mariages dans la même surface connue. J'ai inventorié de façon semblable toutes les alliances effectuées afin d'obtenir des résultats comparables. Quant au résidu, je le recueillis chemin faisant lors des entretiens qui furent consacrés à rassembler les données. Ma grille de questions se pliait aussi à la configuration locale, dégagée antérieurement : quatre lignages de référence pour tout individu, pris dans un mouvement portant sur au moins trois générations. J'ai cherché en outre à faire un sort aux trous de mémoire et aux amnésies, toujours révélatrices d'une particularité

14. On comparera avec les femmes Teke-Tsaayi évoquées par M.-Cl. Dupré, 1974 : 53-69.

à découvrir, même lorsque je complétais les manques avec d'autres sources d'information.

De la sorte se dégagèrent les grands axes d'un système d'alliances, dont le bloc de quatre lignages constituait la petite unité exogamique. L'investigation fut une extraordinaire récapitulation du système économique, qu'il recouvrait par bien des aspects. Les 4/5 des épouses étaient originaires de l'extérieur de la « Terre » : on ne risque rien à en souligner l'incidence sociale. Elles se trouvaient à des degrés divers, selon l'âge et l'insertion, isolées en face des hommes : chefs, époux, parents. Ce sont là des phénomènes patents, desquels il est malaisé d'affirmer leur degré de conscience chez les aînés. Mais les femmes me l'ont marqué à plusieurs reprises comme une évidence, à laquelle elles ne pouvaient rien, pas plus que sur la rigide gamme d'interdits matrimoniaux.

Le déroulement cérémoniel de l'alliance suivait les étapes des différents versements de dot acquittés par un prétendant (et ses parents) à la famille de l'épousée. On partait d'une houe donnée à la fille par son père pour aboutir à une autre houe, donnée par son époux. Divorces et adultères déclenchaient des crises violentes. La contrainte pesait sur les femmes tant pour révéler le nom de leur amant que pour se remarier si elles n'étaient pas très âgées.

Tous les actes menus ou graves en ce domaine au cours du procès d'alliance, toutes les prestations, les choix décisifs résidaient presque entièrement entre les mains des aînés au sens large et restreint. La conséquence en était le rejet des femmes dans une « seconde société », ce qui correspondait à la pression quotidienne exercée sur elles. Car leur travail aux champs par exemple n'était pas soumis à un contrôle direct, mais à une sorte d'obligation forfaitaire d'assurer leurs tâches. Dans le hameau, leurs activités domestiques donnaient lieu à plus d'interférences et aussi plus de batailles. L'oppression conjugait violence et morale, assorties de juridisme.

Les anciens du pays ont échafaudé une savante théorie de la dot, qui récompenserait ou compenserait un double « travail » des parents directs (et de leurs lignages) : celui pour engendrer

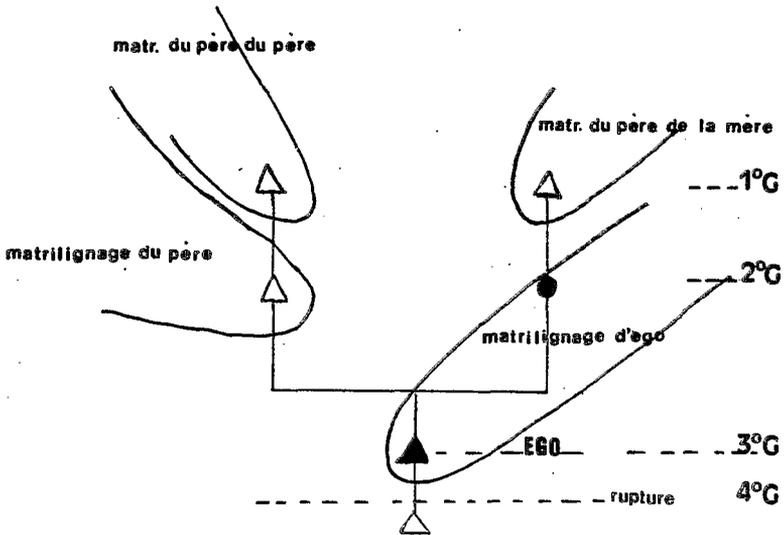
et enfanter et l'autre pour entretenir, éduquer et nourrir leurs enfants. En reprenant cette division par moitié, j'ai tenté de montrer qu'elle est sous-tendue par une estimation du travail non-marchand attendu d'une épouse et des frais de reproduction de celle-ci, marchands. Enfin, j'ai fait apparaître les extorsions invisibles dans la théorie locale, portant sur les femmes (les cadets ne produisant pas de surtravail moyen).

### *L'investissement des groupes locaux dans une terre*

Comment et pourquoi des gens habitent-ils ici plutôt qu'ailleurs ? Le problème était vraiment délicat à traiter, dès lors qu'on ne prenait plus le simple recensement des personnes comme une démonstration de leur présence ! J'y consacrais de longs mois sans beaucoup de succès. J'eus la chance de m'en ouvrir à eux : ils m'expliquèrent à plusieurs reprises, après avoir entendu ma méthode, que je m'y étais mal pris. Pour comprendre la répartition des gens dans l'espace d'une « Terre » (et encore plus d'une « partie de Terre »), il fallait partir non des hameaux ou villages, mais des bosquets voisins qui inscrivait leur appartenance lignagère. Démonstration lumineuse, car ces règles fonctionnaient encore et déterminaient des places avec une marge autorisant des stratégies. En gros, ces places étaient définies par les quatre lignages d'un individu ou, comme on dit là-bas, d'une « personne ». J'ai pu dès lors repérer une limite virtuelle de rupture entre un lignage matrilinéaire et ses descendants sur deux générations : un arrière petit-« enfant » (génération - 4) perdait tous ses droits et les trois lignages donneurs de femmes réclamaient une remise de dot. Les contradictions présentes de la société n'ont fait qu'accélérer les ruptures : les descendants considérés comme un bloc, étaient renvoyés dans leur propre lignage et terre lignagère, définitivement privés du droit résidentiel attaché aux trois lignages séparés (père, père du père et père de la mère). Ces ruptures survenaient bien avant leur limite virtuelle, parfois entre père direct et fils (dispute, décès).

Pour passionnante qu'ait été cette élucidation, elle ne dévoilait qu'une faible partie de l'« iceberg » du réel ! Selon un adage très répandu, il faut bien l'avouer, « une femme n'a pas de village ». Ce qui signifie que pour saisir la structure d'un hameau,

### Cycles d'alliances résidentiels et lignagers



Ego ne doit rien à son propre lignage (« il est chez lui »), mais il doit trois remises de dot à ceux de ses père et grands-pères après rupture de l'alliance matrimoniale, entraînant la perte de ses droits résidentiels et des droits résidentiels de son fils.

il convenait de partir – dans la plupart des cas – de la biographie de son chef, et de celle d'un ou deux autres aînés. Et en un sens, c'était presque suffisant malgré l'éventail des possibilités. Les mêmes conclusions s'appliquaient alors à la « partie de Terre » et à la « Terre ». On aboutissait ainsi à une bonne morphologie sociale, témoignant d'une perspective fouillée sur le lien entre l'habitat et l'espace et souvent, à la mort d'un habitant, d'une bonne capacité de prévision à moyen terme. On s'en doute, le décès d'un chef de hameau était généralement critique le plus souvent. Ses épouses devaient attendre de savoir qui les recueillerait, débat déjà antagoniste à cette date.

L'examen de la compétition sociale a fait ressortir les réseaux de pouvoir masculin (chefs, juges, aînés, guérisseurs, contre-sorciers...) et leur pyramide de relations plus étendues que celles des femmes. L'amitié faisait prévaloir des schèmes presque identiques. Les hommes responsables devaient consacrer des après-midi entières à régler les cas de conflits, de maladie, d'héritage, de mariages ou divorces. Mais on pourrait reprendre la même affirmation que pour les alliances matrimoniales. Les femmes faisaient l'objet d'une séparation de fait, dont elles usaient pour influencer des mariages d'une manière souvent très implicite. Leurs résistances n'éclataient au grand jour que dans certaines disputes avec leurs époux et parfois face au tribunal « coutumier » d'appel. D'autres jugées trop indociles confirmaient le verdict des aînés : « les femmes détruisent les hameaux » et sont asociales.

Ce tableau suggère que les grands axes de la production de biens sont parallèles à ceux de la socialisation ou production de groupes. Synchroniquement, au sein de cette dernière, des rapports aînés-dépendants, et même en un point précis hommes-femmes, se réalisent avec le support du sexe et de l'âge. Mais aussi diachroniquement, dans le temps social, on peut repérer des périodes significatives d'essor et de crises : deux siècles peut-être pour une moitié de période <sup>(15)</sup>, puis un siècle pour

15. L'approximation ne vise qu'à esquisser le mouvement constant d'accélération. La lecture de l'ouvrage cité de J. Vansina, inspire des remarques concordantes sur le peuple Tio : 439-479.

l'essor interrompu par la colonisation, puis des périodes plus courtes à la fin du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup>. La fragilité de la périodisation ne doit pas dissimuler la tendance à l'oeuvre : des cycles accélérés de transformation. Les crises sont à voir comme de véritables passages d'une période à une autre. Je me contenterai de remarquer dans la région que tous ces changements sont structurellement comparables sur un point : des aînés et des hommes s'emparent des points stratégiques (artisanat, commerce, transport, cultures marchandes) et la transformation s'accomplit par un surtravail accru des femmes.

Dans ces conditions, il n'y a pas de « fait féminin » qui rendrait compte hors du social de ces inégalités successives, mais une soumission répétée d'une couche sociale à une autre sous les apparences d'une bio-classe « naturelle ». La division du travail en résulte, loin de la fonder, comme on le dit si souvent !

Insister sur les inégalités locales ne doit pas faire ignorer que les exploitations principales proviennent de l'économie et du marché extérieurs. En 1967, dans la région, le travail domestique des femmes assure le gros de la valeur marchande des hommes et des capitalistes, sans même que le fonctionnement du marché l'enregistre à cette date <sup>(16)</sup>. Ces faits seront la meilleure introduction aux changements sociaux survenus depuis lors. Accélération et complexité de la crise mises à part, le scénario qui va se reproduire ressemble étrangement aux précédents.

### **Les changements sociaux de 1967 à 1985**

Mon retour au Congo eut lieu 16 ans plus tard, un écart d'abord délicat à affronter, mais qui valait d'être tenté. En effet, contrairement à ce que je prévoyais, beaucoup de choses avaient changé malgré les continuités apparentes. Fidèle à mon habitude, je choisis d'écouter les gens plutôt que de me fier à ma seule

16. Ce schéma général a été tracé par C. Meillassoux, 1975. N'est-il pas curieux de rencontrer encore la même absence dans les données statistiques de la démographie et de l'économie. Voir « Femmes et politiques alimentaires », 1985 : 177-244.

observation. Durant quatre mois, je pratiquai donc une consultation aussi diversifiée que possible sur les transformations survenues. La diversité concernait autant les sujets que les acteurs.

De très importants remaniements avaient touché le système lignager (et familial), en net déclin. L'héritage utérin des richesses était devenu bilatéral entre hommes avec une petite reconnaissance pour les filles. La remise de dot, et contre-prestation, qui m'avait paru être au coeur de l'organisation résidentielle, était en voie de disparition <sup>(17)</sup>. La tendance me sembla aller vers la propriété privée du sol à long terme et vers un héritage filial du type européen. Cependant, la couche d'aînés conservait ses prérogatives sur une dot, demeurée équivalente en valeur absolue. Les habitants pensaient tous, qu'elle avait doublé comme les chiffres l'indiquaient. Les cultures marchandes s'étaient accrues considérablement (café, haricots, pommes de terre, manioc, courges, arachides), ce qui correspondait à un double déplacement : les paysannes y occupaient une plus grande place et hommes et femmes vendaient davantage de produits vivriers. L'émigration vers les villes avait dépeuplé la région de ses éléments jeunes – surtout si on y ajoute l'afflux vers le bourg local de Lékana. L'enseignement assez extensif avait remodelé les moeurs, la scolarisation opérant aussi comme mode de vie. Enfin, des différenciations sociales nettes apparaissaient, même si, pour les faire ressortir, il fallait souvent aller les reconnaître en ville.

Cet ensemble massif, pesant sur une zone enclavée <sup>(18)</sup>, impliquait la présence montante d'un certain nombre d'acteurs : l'Etat, les commerçants, transporteurs ou entrepreneurs congolais ainsi que les paysans aisés, le capital étranger ou celui contrôlé par son entremise. A partir de 1970, l'Etat et le Parti intervinrent beaucoup plus dans les affaires régionales que par le passé. C'est dans ce contexte que furent lancés les groupements coopératifs.

17. Ces dispositions furent prises par l'administration et le Parti, en même temps que les usages tombaient en désuétude.

18. L'achèvement d'une route goudronnée venue de Brazzaville et continuant vers le nord en 1985 fut une très nette amélioration.

En 1983, ces coopératives rurales étaient décrites par leurs membres comme l'un des acquis de la période. Elles connurent une décennie d'essor avant de décliner. Dans un premier temps, seuls des hommes ou presque s'y engagèrent. L'initiative venait de l'Etat et du Parti dans le cadre de l'opération menée par le PDR <sup>(19)</sup>. L'expérience fut menée tardivement dans la région, alors que le mouvement national périlait sauf en deux ou trois zones. Le second temps vit adhérer des femmes qui finirent par devenir bien plus nombreuses que les hommes. Cependant, aucun groupement spécifiquement féminin ne naquit. J'ai retracé ailleurs <sup>(20)</sup> l'histoire du mouvement coopératif, dont je ne tire que ce qui a trait aux rapports hommes-femmes.

Le cadre de ces rapports consistait à recruter librement par zones coopératives des membres formant des unités travaillant trois jours par semaine surtout à l'agriculture marchande et à l'élevage. C'était un miracle d'y voir participer des femmes, étant donné leur emploi du temps ! Leurs cultures vivrières enregistrèrent un recul assez marqué. Au sein des groupements, l'originalité reposait sur le principe « à travail égal, rétribution égale », après vente sur le marché des produits cultivés. Cette avancée des paysannes vers la production marchande entraînait des rapports sans précédent entre hommes et femmes dans les mêmes unités. Elle eut pour conséquence de remanier les coopérations, l'usage des outils et la socialisation des travaux. Pour intéressantes que soient ces innovations, elles s'inséraient dans un projet qui faisait appel encore au surtravail féminin pour se développer.

Après de bons débuts, plusieurs récoltes brillantes ou satisfaisantes, les difficultés apparurent. Un manque certain d'outillage, de mauvaises années agricoles, une maladie du manioc ralentirent l'activité. Les adhérents voyaient avec déplaisir leurs gains fondre dans les prêts à rembourser. Le reste à se partager équitablement était souvent très mince. De surcroît, une commer-

19. La Politique de Développement Rural (PDR) a été décrit dans N° Kaloulou B., 1984 : 153-159.

20. Coopération et marché au Congo, 105 p. inédit.

cialisation défectueuse entrava les évacuations de pommes de terre ou de haricots, voire d'arachides ou de café. La concurrence de l'agriculture familiale privée commença à se faire sentir, rendant aléatoire l'avantage premier de la coopération. Les hommes, agriculteurs de fraîche date, étaient souvent peu préparés à affronter ces passes périlleuses. Je recueillis successivement les récits des hommes et femmes, quand ce fut possible. Ils étaient d'interprétation malaisée. Lors du partage des revenus, des conflits étaient nés, souvent entre hommes et femmes, la plupart des unités étant coordonnées par des hommes. Ou bien ces derniers étaient accusés d'avoir mal fait la répartition ou bien ils se plaignaient d'avoir donné une part égale pour un trop faible travail. Le seul élément sûr était le conflit puissant et durable.

Le résultat fut le départ souvent collectif en 1983-85 d'une partie énorme des femmes, puis des jeunes. Les effectifs avaient fondu de moitié la dernière année et on dut procéder à une réorganisation de tout le mouvement coopératif. Beaucoup de paysannes avaient conscience de s'y être fait exploiter et juraient qu'elles ne recommenceraient jamais. Les paysans pauvres actifs avaient souvent tiré les mêmes conclusions.

Ce qui était en cause dans cet épisode très révélateur du passé de la région et des tensions actuelles, c'était l'organisation de la production, question qui déborde de beaucoup l'Etat (et le Parti), ainsi que le marché, réalités qu'on aurait tort d'isoler.

Actuellement, un mouvement d'ajustement et d'interaction entre les deux est très visible. Une lutte oppose la commercialisation privée et celle de l'Etat, malgré l'interférence sociale des deux sphères. L'enjeu n'en est-il pas la formation de classes sociales dans la région soit par les détenteurs de capitaux privés dominants, soit par ceux de l'Etat ?

La question n'est générale qu'en apparence. En interrogeant les participants du mouvement coopératif, j'ai pu en mesurer l'impact dans l'opération du crédit. L'analyse de son fonctionnement soulève ce problème de différenciation sociale, si l'on veut établir à qui profite le crédit, moyen indispensable de développement moderne.

Demandons-nous en conclusion, quelles sont les conditions d'indépendance de ces paysannes et des paysans pauvres qui sont dans la région leurs alliés naturels, à plus ou moins long terme ? Contre ce mouvement de formation de classe, elles semblent être de gagner leur autonomie économique afin de faire prévaloir leur intérêt commun.

### **Bibliographie**

- Dupré M.-Cl., 1974. Les femmes Mukisi chez les Téké-Tsaayi. Rituel de possession et Culte anti-sorcier. *Jour. Soc. Afric.*, XLIV, fasc. 1 : 53-69.
- Guillot B., 1978. *La Terre Enkou*, Paris, EPEHE - ORSTOM.
- N'Kaloulou B., 1984. *Dynamique paysanne et développement rural* au Congo, Paris, Harmattan.
- Meillassoux C., 1975. *Femmes, greniers et Capitaux*, Paris, Maspéro.
- Paulian Ch. *Dictionnaire de la langue kukuya*, à paraître.
- Vansina J., 1973. *The Tio Kingdom of the middle Congo. 1880-1892*. Londres.